

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Information et communication

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Information et communication (13056)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Information et communication (13056)	Jury par défaut	Tous les candidats	70	1193	1170	523	75

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Information et communication (13056)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	788	771	382	53	70,7 %
			Masculin	405	399	141	22	29,3 %
			Total	1193	1170	523	75	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Information et communication (13056)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	9	9	0	0	0 %
				Sans mention	313	313	44	7	9,9 %
				AB	342	342	207	39	54,9 %
				B	217	217	187	23	32,4 %
				TB	50	50	50	2	2,8 %
				TBF	3	3	3	0	0 %
				Total	934	934	491	71	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	6	0	0	0 %
				Sans mention	100	100	6	0	0 %
				AB	64	64	13	2	66,7 %
				B	15	15	10	1	33,3 %
				TB	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	186	186	30	3	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	4	0	0	
				Sans mention	13	13	0	0	
				AB	16	16	0	0	
				B	10	10	0	0	
				TB	3	3	0	0	
				Total	46	46	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	16	0	0	0	0 %
				AB	1	0	0	0	0 %
				B	4	2	2	1	100 %
				TB	3	0	0	0	0 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				Total	25	2	2	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	2	2	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Information et communication (13056)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	807	807	410	52	69,3 %
			En réorientation	262	251	88	20	26,7 %
			Non scolarisés	100	98	22	2	2,7 %
			Scolarité étrangère	17	7	0	0	0 %
			Autres	7	7	3	1	1,3 %
			Total	1193	1170	523	75	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Information et communication (13056)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	217	217	101	12
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	116	116	61	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	89	89	58	9
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	60	60	31	9
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	53	53	31	1
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	40	40	20	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	38	38	31	3
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	34	34	10	2
			Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	32	32	19	5
			Autres doublettes	216	216	125	23
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	84	84	18	2
			Autres doublettes	80	80	12	1
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Information et communication (13056)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	24,2 %	24,2 %	20,7 %	17,1 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	13 %	13 %	12,5 %	7,1 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	9,9 %	9,9 %	11,9 %	12,9 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	6,7 %	6,7 %	6,4 %	12,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	5,9 %	5,9 %	6,4 %	1,4 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	4,5 %	4,5 %	4,1 %	1,4 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	4,2 %	4,2 %	6,4 %	4,3 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	3,8 %	3,8 %	2,1 %	2,9 %
		Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	3,6 %	3,6 %	3,9 %	7,1 %
		Autres doublettes	24,1 %	24,1 %	25,7 %	32,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Information et communication (13056)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	51,2 %	51,2 %	60 %	66,7 %
		Autres doublettes	48,8 %	48,8 %	40 %	33,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement	Notes des épreuves anticipées écrites et orale de français	Essentiel
	Disposer d'aptitudes dans l'appréhension des enjeux et mécanismes socio-économiques, politiques, médiatiques et culturels	Notes des évaluations dans les spécialités conseillées suivantes : "histoire géographie, géopolitique et sciences politiques", "Sciences économiques et sociales", "Arts: histoire des arts, etc"	Essentiel
	Être intéressé par la démarche scientifique. Maîtrise des outils numériques	Notes des évaluations dans la spécialité "Numérique et sciences informatiques"	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes en anglais (seule langue étrangère enseignée en licence) et appréciations des enseignants	Notes des évaluations en anglais	Très important
	Acquis méthodologiques	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Champ «Autonomie» de la fiche Avenir	Important
	Capacité à s'investir	Champ "Capacité à s'investir" de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Champ "Avis sur la capacité à réussir" de la fiche Avenir	Important
	Motivation, connaissance de la formation	Lettre de motivation	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Cohérence du projet	Pour les bacheliers uniquement (réorientation) : démarche SAIO + résultats dans un bac adapté + réussite universitaire après le bac	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Attestation d'un engagement associatif, d'une activité artistique ou d'une activité médiatique.	Tout document attestant l'engagement ou l'activité, autre qu'une simple auto déclaration	Important
	Engagement Citoyen	Champ «Engagement Citoyen» de la fiche Avenir	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les commissions d'examen des vœux des formations disposent des notes suivantes pour l'examen des dossiers :

- Année de première
 - Bulletins scolaires
 - Notes obtenues pour le baccalauréat, notamment les épreuves anticipées de français (pour les lycéens généraux et technologiques)
- Année de terminale
 - Bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre)

En complément de ces notes, les commissions d'examen des vœux considèrent :

- La lettre de motivation
- La rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée (rubrique facultative)
- La fiche Avenir renseignée par le lycée.
- Les pièces complémentaires demandées spécifiquement par certaines formations
- Pour les étudiants en réorientation, les bulletins semestriels des formations après le bac et la fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études, le cas échéant.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les attendus de cette mention de licence permettent de communiquer aux candidats les compétences nécessaires pour réussir. Les éléments d'examen des dossiers sont fixés en cohérence avec ces attendus.

Toutefois, cette mention de licence bien que non sélective est en tension et ne permet donc pas de faire une proposition à tous les candidats. Le classement effectué selon les champs d'évaluation présents dans le tableau synoptique a donc un caractère déterminant dans l'ordre des propositions effectuées.

Par ailleurs, les candidats hors académie sont soumis au quota de non-résidents. Il est donc important pour ces derniers de privilégier leur académie respective.

Signature :

Vincent THOMAS,
Président de l'établissement Université Bourgogne
Europe (ex université de Bourgogne)